

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE EN DATE DU 19 NOVEMBRE 2025

Roger DIDIER, **MAIRE** de la Ville de GAP,

- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. Le Maire par le Conseil Municipal du 28 mai 2020, visée en Préfecture le 03 juin 2020 ;
- Vu la délibération du 13 Juin 2025 par laquelle le Conseil Municipal a voté l'attribution de bourses sportives pour l'année scolaire 2025/2026 pour des jeunes prioritairement issus de quartiers prioritaires et de veille active de la Politique de la Ville de Gap ;
- Vu les règles d'attribution de cette bourse fixées par délibération susvisée ;
- Vu les propositions de la Commission d'attribution réunie le vendredi 7 novembre 2025 ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Il est attribué une bourse d'aide à la pratique d'une activité sportive pour l'année scolaire 2025/2026 au(x) jeune(s) listé(s) ci-dessous pour le club Cercle des Nageurs de Gap

- BOUGUENA Qassim né le 9/12/2016 à Roubaix un montant de 88,00 €
- BUMAT Gabriel né le 04/09/2018 à Gap un montant de 47,00 €
- FARES Zehour Zyneb né le 03/02/2016 en Algérie un montant de 71,25 €
- SEVESTRE Manon née le 02/04/2009 à Aix en Provence un montant de 133,50€
- VERNET Romain né le 23/09/2014 à Aubenas un montant de 58,75€

ARTICLE 2 :

Le montant de 398,50 €, correspondant aux intéressés identifiés, sera versé directement au club Cercle des Nageurs de Gap par mandat administratif. Charge à ce dernier de déduire le montant de la bourse, accordée à chaque jeune, du montant de la cotisation à payer par la famille ou de procéder au remboursement si l'adhésion a été déjà payée.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des Sports sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

FAIT et ARRÊTÉ en MAIRIE, à GAP, le 19 NOVEMBRE 2025

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : **08 DEC 2025**
Publié ou notifié le : **08 DEC 2025**

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	A2025_12_744
Objet :	Bourses sportives 2025 - 2026 : Club Cercle des Nageurs
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-12-05 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	005-210500617-20251205-A2025_12_744-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20251205-A2025_12_744-AR-1-1_0.xml	text/xml	882 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : D_17817.pdf Nom métier : 99_AR-005-210500617-20251205-A2025_12_744-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	53.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 décembre 2025 à 10h13min09s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 décembre 2025 à 10h18min48s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 décembre 2025 à 10h18min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 décembre 2025 à 10h19min03s	Reçu par le MI le 2025-12-08

